

**S.I.S.A.R.C****Syndicat Mixte de l'Isère et  
de l'Arc en Combe de Savoie****Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Syndical du mercredi 18 septembre 2024**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni le mercredi 18 septembre 2024 à 18h, en séance publique, à la Salle des cérémonies de Francin à Porte-de-Savoie, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

**Délégués titulaires présents :**

12 titulaires présents pendant la séance.

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
Département de la Savoie	Olivier	THEVENET	4 voix (pouvoir de Christiane BRUNET)
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	2 voix (pouvoir de Jean-Michel BLONDET)
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Claude	DURAY	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix

**Délégués suppléants présents :**

4 suppléants pendant la séance.

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CA Arlysère	Franck	VIALLET	1 voix
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT	1 voix (à partir de 19h14, délibération N°59.2024)
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	Michel	DURET	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

**Délégués représentés :**

<b>Prénom / NOM</b>	<b>Collectivité d'origine</b>	<b>A donné pouvoir à</b>	<b>Nombre de voix</b>
Christiane BRUNET	Département	Olivier THEVENET	2 voix
Jean-Michel BLONDET	CCCS	Eric SANDRAZ	1 voix

**Récapitulatif :**

<b>Nombre de membres présents</b>	15 membres (jusqu'à la délibération N°58.2024) puis 16 membres
<b>TOTAL des voix</b>	19 voix jusqu'à la délibération N°58.2024 puis 20 voix.

**Étaient excusés :** Jean-Michel BLONDET, Christiane BRUNET, Annick CRESSENS, Jean-Marc DESCAMPS, Philippe GUIRAND, Nicolas ROCHE.

**François RIEU** ouvre la séance à 18h20.

**Laurent GRILLET** est désigné Secrétaire de séance.

# S.I.S.A.R.C

Syndicat Mixte de l'Isère et  
de l'Arc en Combe de Savoie

## Conseil Syndical du 18 septembre 2024 Délibération n° 60.2024

**OBJET : TRAVAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT – PREMIERE TRANCHE DE SUBVENTION POUR CONFORTEMENT DES DIGUES DE L'ISERE EN COMBE DE SAVOIE - HIVER 2025-2026**

**Rapporteur : M. le Président**

Par délibération en date du 24 janvier 2024, le Conseil Syndical a approuvé le principe du transfert des digues domaniales de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie. Compte tenu de l'état de dégradations des digues en date du transfert, un important programme de travaux de sécurisation est prévu entre 2024 et 2035. Ce programme s'échelonne sur une première phase d'opération de 2024 à 2029 avec la reprise de 20 km d'enrochements côté rivière et réalisation de déversoir de sécurité pour une estimation indicative de 46 M€ HT.

Les premiers chantiers de ce programme d'action sont en cours de démarrage, ils vont se dérouler sur l'hiver 2024-2025.

Il est nécessaire que les missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux à intervenir durant l'hiver 2025-2026 soit lancées à l'automne 2024. L'objectif est de réaliser des travaux sur 4 km d'ouvrage et le budget prévisionnel total études et travaux 2025-2026 est de 6 M€HT.

Le lancement des missions de maîtrise d'œuvre et des investigations préliminaires qui leur sont associées (prospections géotechniques, levés topographiques etc.) vont générer de premières dépenses pour le SISARC.

Comme prévu par la convention de transfert des digues de l'Etat, il est proposé de solliciter sans attendre une première tranche de participation de l'Etat au taux de 80 % sur la base d'un montant prévisionnel total étude et premiers coûts de travaux de 1 000 000 € HT.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** la demande d'une première tranche de subvention auprès de l'Etat pour les études et travaux 2025-2026 prévus sur les digues de l'Isère et de l'Arc sur la base d'un taux d'aide de 80 % pour un montant de dépenses de 1 000 000 € HT ;
- **AUTORISE** M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter cette subvention et à signer tout acte afférant au suivi de ce dossier.

**S.I.S.A.R.C.**  
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Extrait certifié conforme et exécutoire,  
Le **Président**,  
François RIEU

Le secrétaire de séance,

S.I.S.A.R.C  
L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE  
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - [administration@sisarc.fr](mailto:administration@sisarc.fr)

*François Rieu*  
*Le secrétaire de séance*